

JS

Société par actions simplifiée au capital de 42 000 euros
Siège social : 51 rue de la Boisinière - 35530 SERVON-SUR-VILAINE
R.C.S. RENNES 352 199 129
(ci-après la "**Société**")

EXTRAIT

**PROCÈS-VERBAL
DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 25 JUIN 2026**

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX

Le 25 juin

A 11 heures

.../...

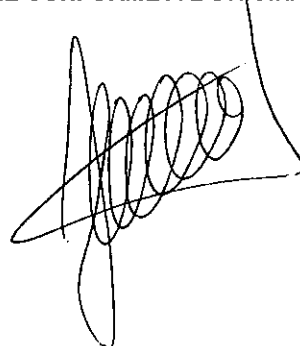
TROISIÈME DÉCISION

L'associée unique décide d'apurer la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025, soit la somme de 118 877 euros, comme suit :

- à hauteur de 36 euros, par imputation sur le compte "réserves statutaires ou contractuelles", qui est ainsi soldé ;
- et à hauteur du solde, soit la somme de 118 841 euros, par imputation sur le compte « primes d'émission ».

.../...

CERTIFIÉE CONFORME A L'ORIGINAL

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke, positioned below the certification text.

JS

Société par actions simplifiée au capital de 42 000 euros

Siège social : 51 rue de la Boisière - 35530 SERVON-SUR-VILAINE

R.C.S. RENNES 352 199 129

(ci-après la "**Société**")

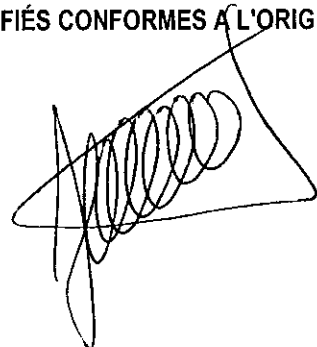
DOCUMENTS DÉPOSÉS EN ANNEXE

AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS DE RENNES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

Comptes approuvés par décisions de l'associée unique en date du 25 juin 2026

CERTIFIÉS CONFORMES À L'ORIGINAL

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke, positioned below the text 'CERTIFIÉS CONFORMES À L'ORIGINAL'.

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	292 017,05	280 358,83	11 658,22	17 896,92
	Fonds commercial	39 636,74		39 636,74	39 636,74
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech., mat. et outillage indus.	64 189,31	59 339,08	4 850,23	7 549,23
	Autres immobilisations corporelles	32 239,00	28 871,19	3 367,81	4 208,80
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				610,00
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations	70,00		70,00	70,00
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	96,00		96,00	96,00
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	13 396,00		13 396,00	13 396,00
Total de l'actif immobilisé (III)		441 644,10	368 569,10	73 075,00	83 463,69
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises	957 096,76	26 583,00	930 513,76	1 117 512,16
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 435 720,31	4 369,13	1 431 351,18	1 652 753,52
	Autres créances	211 001,53		211 001,53	211 375,53
	Charges constatées d'avance	39 044,99		39 044,99	24 134,33
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				150 000,00
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	8 074,67		8 074,67	220 852,89
Total de l'actif circulant (IV)		2 650 938,26	30 952,13	2 619 986,13	3 376 628,43
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation				374,32
	Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		3 092 582,36	399 521,23	2 693 061,13	3 460 466,44

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

13 396,00

(2) dont créances à moins d'un an

1 699 162,83

1 902 660,68

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

Capitaux Propres	Capital (dont versé 42 000,00	42 000,00	42 000,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	139 200,00	139 200,00
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	4 200,00	4 200,00
	Réserves statutaires ou contractuelles	35,83	115 006,88
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(118 876,70)	(114 971,05)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	66 559,13	185 435,83
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	25 360,26	26 308,18
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	25 360,26	26 308,18
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	220 203,84	987 010,73
	Emprunts et dettes financières divers (2)	723 483,75	262 381,00
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	982 304,93	1 299 167,02
	Dettes fiscales et sociales	293 054,52	301 443,59
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	381 864,48	398 719,22
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	2 600 911,52	3 248 721,56
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif	230,22	0,87
	TOTAL PASSIF	2 693 061,13	3 460 466,44
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(118 876,70)	(114 971,05)
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	2 600 911,52	3 248 721,56
(2)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

1/2

Règlement ANC 2022-06				31/12/2025	31/12/2024
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	7 301 628,49	15 605,87	7 317 234,36	7 636 308,51
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	491 841,44	167 894,87	659 736,31	678 748,50
	Montant net du chiffre d'affaires	7 793 469,93	183 500,74	7 976 970,67	8 315 057,01
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			13 881,98	9 607,87
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			27 113,74	20 742,71
Total des produits d'exploitation				8 017 966,39	8 345 407,59
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			4 794 774,10	5 279 924,63
	Variation de stocks			173 989,51	(34 753,00)
	Achats de matières et autres approvisionnements			109 125,70	132 454,05
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			1 753 358,02	1 766 271,85
	Impôts, taxes et versements assimilés			32 329,57	(6 738,44)
	Salaires			768 008,92	807 846,12
	Cotisations sociales			271 507,96	287 440,50
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			10 388,69	10 305,27
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			3 071,89	
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			176 231,00	173 697,58
Total des charges d'exploitation				8 092 785,36	8 416 448,56
RESULTAT D'EXPLOITATION				(74 818,97)	(71 040,97)
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier					

Compte de Résultat

2/2

		Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION			(74 818,97)	(71 040,97)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée			
	Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)			
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)			
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		6 257,74	41 744,00
	Reprises sur dépréciations et provisions			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
	Produits des cessions d'immobilisations financières			
Total des produits financiers			6 257,74	41 744,00
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Intérêts et charges assimilées (3)		65 754,47	89 825,08
	Différences négatives de change			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
Total des charges financières			65 754,47	89 825,08
RESULTAT FINANCIER			(59 496,73)	(48 081,08)
RESULTAT COURANT avant impôts			(134 315,70)	(119 122,05)
	Produits exceptionnels			
	Charges exceptionnelles			2 688,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL				(2 688,00)
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices			(15 439,00)	(6 839,00)
Total des produits			8 024 224,13	8 387 151,59
Total des charges			8 143 100,83	8 502 122,64
RESULTAT DE L'EXERCICE			(118 876,70)	(114 971,05)
(2) dont produits concernant les entités liées				
(3) dont intérêts concernant les entités liées				

ANNEXES

Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun fait caractéristique ne mérite d'être signalé.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 693 061** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **8 024 224** euros et un total **charges** de **8 143 101** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-118 877** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du règlement 2022-06 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2023, modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Seules, sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC N°2022-06, relatif à la modernisation des états financiers, est applicable de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Cette première application constitue un changement de réglementation comptable.

Les dispositions du règlement ANC N°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à la valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

- Les amortissements pour dépréciation

Le règlement CRC 2002-10 prévoit l'amortissement des immobilisations corporelles :

- sur une durée d'utilité et non plus une durée d'usage,
- par l'approche des composants.

Les composants identifiés n'ont pas été jugés significatifs. Il en est de même des durées d'utilisation peu différentes des durées d'usage :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

- | | |
|-----------------------------------|--------------------------------|
| - Logiciels : | 1 à 8 ans, selon spécificités |
| - Agencements des installations : | 3 à 8 ans, selon spécificités |
| - Matériel de dépôt : | 2 à 5 ans, selon spécificités |
| - Matériel de transport : | 3 ou 4 ans, selon spécificités |
| - Matériel de bureau : | 3 ou 4 ans, selon spécificités |
| - Matériel informatique : | 2 à 4 ans, selon spécificités |
| - Mobilier de bureau : | 3 à 6 ans, selon spécificités |

Les rachats de matériel financés en crédit-bail sont amortis à 100 % prorata temporis.

- Immobilisations incorporelles

La société applique depuis le 1er janvier 2016 les dispositions du règlement ANC 2015-06, relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés.

Les éléments du fonds commercial, principalement constitués de fonds de commerce, ont une durée d'utilisation non limitée, et, à ce titre, ne sont pas amortis. Ils font l'objet de test de dépréciation à chaque clôture, qui consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur actuelle.

Règles et Méthodes Comptables

La valeur actuelle des fonds est appréciée sur la base de données internes selon des méthodes de multiple ou de rentabilité historique. En cas d'indices de perte de valeur, cette analyse est complétée par une évaluation externe en valeur de cession ou par une analyse fondée sur la rentabilité future.

Si la valeur actuelle de l'actif ainsi déterminée devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Provision pour SAV

Elle se rapporte au coût prévu de SAV estimé sur la base de 3/1000 du chiffre d'affaires de l'exercice.

Stocks et en cours

Les stocks sont évalués au coût d'achat déterminé de la façon suivante :

- les prix d'achat retenus correspondent aux prix négociés avec les fournisseurs pour chaque exercice.
- les frais de transport sont pris en compte sur la base d'un coût moyen déterminé chaque année.
- les stocks déclassés, les surstocks, difficilement vendables ont été provisionnés à hauteur de 40% de leur montant.
- les produits en stocks sortis du catalogue ont été provisionnés à hauteur de 80 % de leur montant.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Provisions pour dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu :

- les créances contentieuses (procédures collectives et autres) sont provisionnées pour leur montant total hors TVA ;
- les créances, dont la date d'échéance est dépassée de plus de 60 jours, ont été provisionnées à 100 % de leur montant H.T.

Engagements de retraite

La Société n'a pas d'engagement de pensions ou de compléments de retraite envers son personnel. Son seul engagement, aux termes de la Convention Collective Nationale "commerce de gros" , est de verser à son personnel une indemnité lors de son départ en retraite.

Règles et Méthodes Comptables

Au **31/12/2025**, le montant de la provision d'indemnités, non provisionnée au passif du bilan, s'élève à 38 959 €, charges sociales comprises.

Effectif moyen

L'effectif moyen au 31/12/2025 est de 18 salariés.

Intégration fiscale

La SAS Jeuland Finances et associés est la société mère pour l'intégration fiscale.

Consolidation

La société mère consolidante est la SAS Jeuland Finances et associés, sise 128 rue de la Boetie - 75008 PARIS, identifiée sous le numéro (RCS) 479 340 531.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	331 653,79					331 653,79
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	331 653,79					331 653,79
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	64 189,31					64 189,31
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	40 885,57		610,00		9 256,57	32 239,00
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	610,00				610,00	
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	105 684,88		610,00		9 866,57	96 428,31
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	70,00					70,00
	Autres titres immobilisés	96,00					96,00
	Prêts et autres immobilisations financières	13 396,00					13 396,00
		TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	13 562,00				
TOTAL		450 900,67		610,00		9 866,57	441 644,10

Amortissements

Règlement ANC 2022-06		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
				Dotations	Diminutions		
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			274 120,13	6 238,70		280 358,83
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			274 120,13	6 238,70		280 358,83
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels			56 640,08	2 699,00		59 339,08
	Autres Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport			36 676,77	1 450,99	9 256,57	28 871,19
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				93 316,85	4 149,99	9 256,57	88 210,27
TOTAL				367 436,98	10 388,69	9 256,57	368 569,10

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agenct aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients	26 308,18		947,92	25 360,26
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	26 308,18		947,92	25 360,26
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	26 417,00	166,00		26 583,00
	Sur comptes clients	14 397,30	2 905,89	12 934,06	4 369,13
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	40 814,30	3 071,89	12 934,06	30 952,13
	TOTAL GENERAL	67 122,48	3 071,89	13 881,98	56 312,39

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		3 071,89	13 881,98	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	13 396,00	13 396,00	
	Clients douteux ou litigieux	7 236,07	7 236,07	
	Autres créances clients	1 428 484,24	1 428 484,24	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	109 025,39	109 025,39	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	81,00	81,00	
	Groupe et associés	15 439,00	15 439,00	
	Débiteurs divers	86 456,14	86 456,14	
	Charges constatées d'avance	39 044,99	39 044,99	
	TOTAL DES CREANCES		1 699 162,83	1 699 162,83
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	220 203,84	220 203,84		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	982 304,93	982 304,93		
	Personnel et comptes rattachés	66 615,50	66 615,50		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	63 965,00	63 965,00		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	157 734,85	157 734,85		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 739,17	4 739,17		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	723 483,75	723 483,75		
	Autres dettes	381 864,48	381 864,48		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		2 600 911,52	2 600 911,52		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Capital social

		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		2 100,00	20,0000	42 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		2 100,00	20,0000	42 000,00

Le capital social est entièrement libéré.

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	42 000,00				42 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	139 200,00				139 200,00
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	4 200,00				4 200,00
Réserves statutaires ou contractuelles	115 006,88			(114 971,05)	35,83
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau		(114 971,05)		114 971,05	
Résultat de l'exercice	(114 971,05)	114 971,05		(118 876,70)	(118 876,70)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	185 435,83			(118 876,70)	66 559,13

Date de l'assemblée générale 04/06/2025

Dividendes attribués

¹dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 185 435,83

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 185 435,83

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (118 876,70)

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises	7 301 628,49	15 605,87	7 317 234,36
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	659 736,31		659 736,31
TOTAL	7 961 364,80	15 605,87	7 976 970,67

--

Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	133 354,80	128 146,80	5 208,00	4,06
Autres créances	86 537,14	84 757,98	1 779,16	2,10
TOTAL	219 891,94	212 904,78	6 987,16	3,28

Date	Time	Location	Weather	Wind	Temp	Humidity	Pressure	Remarks

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2025	31/12/2024	Variations %
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	11 102,75	12 381,00	(1 278,25) -10,32
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 914,47	93 208,27	(27 293,80) -29,28
Dettes fiscales et sociales	93 053,17	98 954,40	(5 901,23) -5,96
Dettes fournisseurs d'immobilisation			
Autres dettes	280 538,08	300 372,35	(19 834,27) -6,60
TOTAL	450 608,47	504 916,02	(54 307,55) -10,76

--	--	--	--

Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2025	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		39 044,99	
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		39 044,99	

--

Engagements financiers

	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Cf. état Engagements financiers - Engagements en pensions, retraite et assimilés		38 959,00	
		38 959,00	
Autres engagements			
Autorisation de découvert non utilisée au 31/12/2025 : 282 138 €			
Total des engagements financiers (1)		38 959,00	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Effectif moyen

31/12/2025

Interne

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures	2,00
	Professions intermédiaires	
	Employés	16,00
	Ouvriers	
	TOTAL	18,00



JS

S.A.S.U.

Siège social :
51 rue de la Boisinière
35530 SERVON SUR VILAINE
RCS RENNES 352 199 129

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'Associée unique,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société JS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

A. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

B. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



III. OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

IV. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes et méthodes comptables suivis par la société, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté notamment sur le paragraphe de l'annexe intitulé « Stocks et en cours » qui expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des stocks et à leurs dépréciations. Nous avons été amenés à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables précisées dans ce paragraphe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

V. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée unique.



VI. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

VII. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Cesson-Sévigné,

Le commissaire aux comptes

GROUPE SECOB RENNES

Signé par Mathieu Le Barz
Le 24 juin 2026

doc_yq1l
tx_aVLBnA1w0Xgk

Mathieu LE BARZ

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	292 017,05	280 358,83	11 658,22	17 896,92
	Fonds commercial (1)	39 636,74		39 636,74	39 636,74
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	64 189,31	59 339,08	4 850,23	7 549,23
	Autres immobilisations corporelles	32 239,00	28 871,19	3 367,81	4 208,80
	Immobilisations en cours				610,00
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	70,00		70,00	70,00
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	96,00		96,00	96,00
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	13 396,00		13 396,00	13 396,00
TOTAL (II)		441 644,10	368 569,10	73 075,00	83 463,69
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	957 096,76	26 583,00	930 513,76	1 117 512,16
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 435 720,31	4 369,13	1 431 351,18	1 652 753,52
	Autres créances	211 001,53		211 001,53	211 375,53
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				150 000,00
	DISPONIBILITES	8 074,67		8 074,67	220 852,89
	Charges constatées d'avance	39 044,99		39 044,99	24 134,33
	TOTAL (III)	2 650 938,26	30 952,13	2 619 986,13	3 376 628,43
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				374,32
TOTAL ACTIF (I à VI)		3 092 582,36	399 521,23	2 693 061,13	3 460 466,44

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

13 396,00

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	42 000,00	42 000,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	139 200,00	139 200,00
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	4 200,00	4 200,00
	Réserves statutaires ou contractuelles	35,83	115 006,88
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(118 876,70)	(114 971,05)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		66 559,13	185 435,83
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques	25 360,26	26 308,18
	Provisions pour charges		
Total des provisions		25 360,26	26 308,18
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	220 203,84	987 010,73
	Emprunts et dettes financières divers	723 483,75	262 381,00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	982 304,93	1 299 167,02
	Dettes fiscales et sociales	293 054,52	301 443,59
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	381 864,48	398 719,22
	Produits constatés d'avance (1)		
Total des dettes		2 600 911,52	3 248 721,56
	Ecart de conversion passif	230,22	0,87
TOTAL PASSIF		2 693 061,13	3 460 466,44
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(118 876,70)	(114 971,05)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 600 911,52	3 248 721,56
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	220 203,84	987 010,73

Compte de Résultat

1/2

Règlement ANC 2022-06				31/12/2025	31/12/2024
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	7 301 628,49	15 605,87	7 317 234,36	7 636 308,51
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	659 736,31		659 736,31	678 748,50
	Montant net du chiffre d'affaires	7 961 364,80	15 605,87	7 976 970,67	8 315 057,01
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			13 881,98	9 607,87
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			27 113,74	20 742,71
	Autres produits				
Total des produits d'exploitation				8 017 966,39	8 345 407,59
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			4 794 774,10	5 279 924,63
	Variation de stock			173 989,51	(34 753,00)
	Achats de matières et autres approvisionnements			109 125,70	132 454,05
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes (1)			1 753 358,02	1 766 271,85
	Impôts, taxes et versements assimilés			32 329,57	(6 738,44)
	Salaires			768 008,92	807 846,12
	Cotisations sociales			271 507,96	287 440,50
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			10 388,69	10 305,27
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			3 071,89	
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			176 231,00	173 697,58
Total des charges d'exploitation				8 092 785,36	8 416 448,56
RESULTAT D'EXPLOITATION				(74 818,97)	(71 040,97)
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier					

Compte de Résultat

2/2

		Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION				(74 818,97)	(71 040,97)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)				
	Autres intérêts et produits assimilés (2)			6 257,74	41 744,00
	Reprises sur dépréciations et provisions				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie				
	Produits des cessions d'immobilisations financières				
Total des produits financiers				6 257,74	41 744,00
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (3)			65 754,47	89 825,08
	Différences négatives de change				
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières				65 754,47	89 825,08
RESULTAT FINANCIER				(59 496,73)	(48 081,08)
RESULTAT COURANT avant impôts				(134 315,70)	(119 122,05)
	Produits exceptionnels				
	Charges exceptionnelles				2 688,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL					(2 688,00)
Participation des salariés aux résultats					
Impôts sur les bénéfices				(15 439,00)	(6 839,00)
Total des produits				8 024 224,13	8 387 151,59
Total des charges				8 143 100,83	8 502 122,64
RESULTAT DE L'EXERCICE				(118 876,70)	(114 971,05)
(2) dont produits concernant les entités liées					
(3) dont intérêts concernant les entités liées					

ANNEXES

Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun fait caractéristique ne mérite d'être signalé.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 693 061** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **8 024 224** euros et un total **charges** de **8 143 101** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-118 877** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les comptes annuels ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Seules, sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC N°2022-06, relatif à la modernisation des états financiers, est applicable de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Cette première application constitue un changement de réglementation comptable.

Les dispositions du règlement ANC N°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à la valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et Méthodes Comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

- Les amortissements pour dépréciation

Le règlement CRC 2002-10 prévoit l'amortissement des immobilisations corporelles :

- sur une durée d'utilité et non plus une durée d'usage,
- par l'approche des composants.

Les composants identifiés n'ont pas été jugés significatifs. Il en est de même des durées d'utilisation peu différentes des durées d'usage :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

- Logiciels :	1 à 8 ans selon spécificités
- Agencements des installations :	3 à 8 ans selon spécificités
- Matériel de dépôt :	2 à 5 ans selon spécificités
- Matériel de transport :	3 ou 4 ans selon spécificités
- Matériel de bureau :	3 ou 4 ans selon spécificités
- Matériel informatique :	2 à 4 ans selon spécificités
- Mobilier de bureau :	3 à 6 ans selon spécificités

Les rachats de matériel financés en crédit-bail sont amortis à 100 % prorata temporis.

- Immobilisations incorporelles

La société applique depuis le 1er janvier 2016 les dispositions du règlement ANC 2015-06, relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés.

Les éléments du fonds commercial, principalement constitués de fonds de commerce, ont une durée d'utilisation non limitée, et, à ce titre, ne sont pas amortis. Ils font l'objet de test de dépréciation à chaque clôture, qui consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur actuelle.

La valeur actuelle des fonds est appréciée sur la base de données internes selon des méthodes de multiple ou de rentabilité historique. En cas d'indices de perte de valeur, cette analyse est complétée par une évaluation externe en valeur de cession ou par une analyse fondée sur la rentabilité future.

Si la valeur actuelle de l'actif ainsi déterminée devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Règles et Méthodes Comptables

Provision pour SAV

Elle se rapporte au coût prévu de SAV estimé sur la base de 3/1000 du chiffre d'affaires de l'exercice.

Stocks et en cours

Les stocks sont évalués au coût d'achat déterminé de la façon suivante :

- les prix d'achat retenus correspondent aux prix négociés avec les fournisseurs pour chaque exercice.
- les frais de transport sont pris en compte sur la base d'un coût moyen déterminé chaque année.
- les stocks déclassés, les surstocks, difficilement vendables ont été provisionnés à hauteur de 40% de leur montant.
- les produits en stocks sortis du catalogue ont été provisionnés à hauteur de 80 % de leur montant.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Provisions pour dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu :

- les créances contentieuses (procédures collectives et autres) sont provisionnées pour leur montant total hors TVA ;
- les créances, dont la date d'échéance est dépassée de plus de 60 jours, ont été provisionnées à 100 % de leur montant H.T.

Engagements de retraite

La Société n'a pas d'engagement de pensions ou de compléments de retraite envers son personnel. Son seul engagement, aux termes de la Convention Collective Nationale "commerce de gros" , est de verser à son personnel une indemnité lors de son départ en retraite.

Au **31/12/2025**, le montant de la provision d'indemnités, non provisionnée au passif du bilan, s'élève à 40 884 €, charges sociales comprises.

Effectif moyen

Règles et Méthodes Comptables

L'effectif moyen au 31/12/2025 est de 18 salariés.

Intégration fiscale

La SAS Jeuland Finances et associés est la société mère pour l'intégration fiscale.

Consolidation

La société mère consolidante est la SAS Jeuland Finances et associés, sise 128 rue de la Boetie - 75008 PARIS, identifiée sous le numéro (RCS) 479 340 531.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	331 653,79					331 653,79
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	331 653,79					331 653,79
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	64 189,31					64 189,31
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	40 885,57		610,00		9 256,57	32 239,00
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	610,00				610,00	
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	105 684,88		610,00		9 866,57	96 428,31
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	70,00					70,00
	Autres titres immobilisés	96,00					96,00
	Prêts et autres immobilisations financières	13 396,00					13 396,00
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	13 562,00					13 562,00
TOTAL		450 900,67		610,00		9 866,57	441 644,10

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

Règlement ANC 2022-06		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	274 120,13	6 238,70		280 358,83
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	274 120,13	6 238,70		280 358,83
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	56 640,08	2 699,00		59 339,08
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	36 676,77	1 450,99	9 256,57	28 871,19	
Emballages récupérables et divers					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	93 316,85	4 149,99	9 256,57	88 210,27
TOTAL		367 436,98	10 388,69	9 256,57	368 569,10

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients	26 308,18		947,92	25 360,26
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	26 308,18		947,92	25 360,26
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	26 417,00	166,00		26 583,00
	Sur comptes clients	14 397,30	2 905,89	12 934,06	4 369,13
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	40 814,30	3 071,89	12 934,06	30 952,13
TOTAL GENERAL		67 122,48	3 071,89	13 881,98	56 312,39
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			3 071,89	13 881,98	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	13 396,00	13 396,00	
	Clients douteux ou litigieux	7 236,07	7 236,07	
	Autres créances clients	1 428 484,24	1 428 484,24	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	109 025,39	109 025,39	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	81,00	81,00	
	Groupe et associés	15 439,00	15 439,00	
	Débiteurs divers	86 456,14	86 456,14	
	Charges constatées d'avance	39 044,99	39 044,99	
TOTAL DES CREANCES		1 699 162,83	1 699 162,83	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	220 203,84	220 203,84		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	982 304,93	982 304,93		
	Personnel et comptes rattachés	66 615,50	66 615,50		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	63 965,00	63 965,00		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	157 734,85	157 734,85		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 739,17	4 739,17		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	723 483,75	723 483,75		
	Autres dettes	381 864,48	381 864,48		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		2 600 911,52	2 600 911,52		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Capital social

		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		2 100,00	20,0000	42 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		2 100,00	20,0000	42 000,00

Le capital social est entièrement libéré.

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06

	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	42 000,00				42 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	139 200,00				139 200,00
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	4 200,00				4 200,00
Réserves statutaires ou contractuelles	115 006,88			(114 971,05)	35,83
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau		(114 971,05)		114 971,05	
Résultat de l'exercice	(114 971,05)	114 971,05		(118 876,70)	(118 876,70)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	185 435,83			(118 876,70)	66 559,13

Date de l'assemblée générale 04/06/2025

Dividendes attribués

¹dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 185 435,83

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 185 435,83

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (118 876,70)

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises	7 301 628,49	15 605,87	7 317 234,36
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	659 736,31		659 736,31
TOTAL	7 961 364,80	15 605,87	7 976 970,67

--

Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	133 354,80	128 146,80	5 208,00	4,06
Autres créances	86 537,14	84 757,98	1 779,16	2,10
TOTAL	219 891,94	212 904,78	6 987,16	3,28

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	11 102,75	12 381,00	(1 278,25)	-10,32
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 914,47	93 208,27	(27 293,80)	-29,28
Dettes fiscales et sociales	93 053,17	98 954,40	(5 901,23)	-5,96
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	280 538,08	300 372,35	(19 834,27)	-6,60
TOTAL	450 608,47	504 916,02	(54 307,55)	-10,76

Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2025	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		39 044,99	
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		39 044,99	

Engagements financiers

	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Cf. état Engagements financiers - Engagements en pensions, retraite et assimilés		40 884,00	
		40 884,00	
Autres engagements			
Autorisation de découvert non utilisées au 31/12/2025 : 282 009,69€			
Total des engagements financiers (1)		40 884,00	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

Effectif moyen

		31/12/2025	Interne
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		2,00
	Professions intermédiaires		
	Employés		16,00
	Ouvriers		
	TOTAL		18,00